



Paris, le 13 janvier 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ETAT DONNE A « WINDUSTRY FRANCE 2.0 » DES MOYENS POUR DEVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA SOUS-TRAITANCE DE LA FILIERE EOLIENNE EN FRANCE

A l'occasion du Comité stratégique de filière pour les éco-industries (COSEI), présidé par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des transports et du Logement, et Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, les deux ministres ont annoncé le soutien financier de l'Etat à la structuration de la filière éolienne à travers le projet « Windustry France 2.0 » initiée par le Syndicat des énergies renouvelables et porté par neuf régions.

Windustry France est une marque de l'industrie française. Elle rassemble déjà près de 300 entreprises industrielles dans l'ensemble de l'Hexagone qui travaillent pour l'industrie éolienne ou s'appêtent à entrer sur le marché.

Grâce au soutien financier d'un montant de 1,8 million d'euros accordé aujourd'hui par l'Etat dans le cadre du programme des investissements d'avenir, Windustry France, en relation avec les régions Nord-Pas de Calais, Picardie, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Lorraine et Bourgogne, va pouvoir amplifier son action pour soutenir les PME-PMI et les ETI qui se tournent vers le marché de l'éolien. Le projet permettra de leur apporter des services mutualisés de veille et des moyens de communication en mettant en relations ces acteurs avec les grands donneurs d'ordre du secteur éolien, en France comme à l'export.

Les ministres ont annoncé que le projet Windustry France 2.0 devrait être opérationnel avant la fin de ce premier semestre, même si le dossier est encore en cours d'instruction par le Commissariat Général à l'Investissement qui doit en préciser les contours exacts.

« Cette annonce marque une étape importante pour la filière industrielle éolienne et va permettre d'accélérer son développement » se félicitent Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), et Nicolas WOLFF, Président de France Energie Eolienne, la branche éolienne du SER.

**Le Syndicat des énergies renouvelables** regroupe plus de 500 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables :

biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, éolien (**FEE**), énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

**France Energie Eolienne** compte plus de 230 adhérents. Pour mieux connaître la filière éolienne française, consultez le site internet : <http://fee.asso.fr>

**Contact presse** : Françoise JOUET ([francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)), tél. : 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79